

119 quais d'arrêts de bus aménagés et 260 carrefours adaptés.



Dès 2002, la Ville de Toulon a décidé de consacrer une ligne budgétaire spécifique pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite.

La voirie et les infrastructures du Réseau Mistral sont progressivement adaptées aux personnes en situation de handicap.

Principales améliorations apportées aux arrêts de bus et à la voirie en général :

- Des « guides cannes » sont installés le long des arrêts.
- Des bandes podotactiles sont placées sur le bitume.
- Les hauteurs de trottoir permettent de monter à hauteur du plancher bus.

TPM met tout en œuvre pour développer le nombre d'infrastructures de ce type. Les arrêts de bus et les quais sont réaménagés pour en faciliter l'accès : 119 quais ont été adaptés en ce sens.

Concernant la voirie, 260 carrefours ont été aménagés en accès handicapés (fonds de bateau, bandes podotactiles et lignes oranges pour non voyant) et 450 figurines sonores (94 passages piétons avec feux sonores) ont été installées.

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] https://m.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/mtp_solidarites_porteursdehandicap_actionsurlavoirie_002.jpg

[2] <https://m.toulon.fr/annuaires>